

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN836

présenté par
M. Jacques, rapporteur

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

À la troisième phrase de l'alinéa 1, substituer au mot :

« identifiés »

les mots :

« mis en évidence ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.